



ATTESTATION ALLERGENES

Produit : Raisins secs de Corinthe article 12056

ALLERGENES: présence intentionnelle par le biais d'un ingrédient, d'un arôme, d'un additif, d'un support d'additif ou d'arôme, d'un auxiliaire technologique, d'un solvant de:

	Présence dans le produit (si oui préciser le composant concerné)
Céréales contenant du gluten et produits à base de céréales contenant du gluten (blé, froment, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs variétés hybrides) - à préciser	Non
Fruits de mer, crustacés et produits à base de crustacés - à préciser	Non
Œufs et dérivés	Non
Poissons et dérivés	Non
Soja et dérivés - à préciser	Non
Lait , produits laitiers et dérivés (y compris lactose et protéines de lait)	Non
Arachides et produits dérivés	Non
Fruits à coque et produits dérivés (amandes, noisette, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix de Brésil, pistache, noix de macadamia et autres fruits à coque à votre connaissance)	Non
Céleri et produits à base de céleri	Non
Lupin et produits à base de lupin	Non
Moutarde et produits à base de moutarde	Non
Sésame et produits à base de graines de sésame	Non
Sulfites (E220 à E228) et dioxyde de soufre en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10mg/l exprimé en SO2 - préciser la concentration	Non

Date: 03/03/2011

Christine VERDIER

Assistante Qualité Groupe en charge des

clients IAA, RHF, Primeuristes et Grossistes **MAÎTRE PRUNILLE S.A.S.**

SERVICE QUALITÉ

B.P. 2 « Sauvaud »

47440 CASSENEUIL

Tél. 05 53 36 19 00 - Fax 05 53 36 19 58